

# CC Moret Seine et Loing

## Historique

Mise en place en application de la Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) au 1er janvier 2017, la Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing est issue de l'extension de son périmètre à la commune de Flagy (issue de la CC Bocage Gâtinais adhérente au Syndicat depuis le 17 avril 2013).

Elle a délibéré le 25 mars 2013 pour demander son adhésion à Seine-et-Marne Numérique. Celle-ci est effective depuis le 18 septembre 2014.

## Communes

La Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing est composée de 18 communes.

Elle comprend : Champagne-sur-Seine, Dormelles, Flagy, La Genevraye, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing et Orvannes (issue de la fusion des communes d'Écuellles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing et Veneux-les-Sablons), Nanteau-sur-Lunain, Nonville, Paley, Remauville, Saint-Mammes, Thomery, Treuzy-Levelay, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Ville-Saint-Jacques, Villecerf, Villemaréchal (issue de la fusion des communes de Saint-Ange-le-Viel et Villemaréchal) et Villemer.

## Technologies choisies par l'intercommunalité

- Montée en débit : 11 opérations sur les communes de Moret-Loing et Orvanne (3), Flagy, Remauville, Saint-Ange-le-Viel, Saint-Mammès, Vernou-la-Celle-sur-Seine (2 PRM), Villemaréchal et Villemer.
- Déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH / FttE) de 2017 à 2023.